

# Annexe à la demande de subvention 2017

## Commission Mutations urbaines

### Compte rendu d'activité (septembre 2015 à octobre 2016)

La Commission conduit une approche systémique privilégiant les interactions entre éléments et territoires. Elle a ainsi des périmètres géographique et thématique souples, couvrant Grenoble et ses environs et l'ensemble de l'urbanisme, et en les considérant sous l'angle de leurs évolutions propres ou de leurs modifications projetées. Les questions traitées sont définies par l'actualité, les thèmes et les niveaux d'échelle territoriale. Elles ont accompagné les transferts de compétences entraînés par le passage à la Métropole, le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**L'actualité** d'une question, qui peut être aussi sa valeur symbolique, nous avait amené, en 2014-15, à **concentrer nos efforts sur le projet de requalification de l'Esplanade-route de Lyon. Ce fut** peine perdue : le projet s'est engluë dans un Comité neutralisé par la définition de sa composition, la rédaction de son règlement, et la Municipalité, après avoir lancé, en juin-juillet 2015, des Ateliers, a en quelque sorte démissionné en donnant tous pouvoirs, pour cinq ans, à une « équipe pluridisciplinaire de concepteur urbain » (HDZ).

Le concepteur et la Ville ont relancé la concertation le dimanche 24 avril 2016. Ils ont annoncé l'utilisation de supports de participation diversifiés ; un calendrier alternant des « phases intenses de co-construction » et des périodes de composition d'esquisses, en vue de monter un « plan-guide » ; la création de trois comités de suivi cloisonnés (proximité, ville-métro (où siège le CLUQ), experts), et des présentations publiques. Celle des scénarios a eu lieu le 29 septembre 2016. Les comités de suivi se réunissent et travaillent, en sachant que c'est un Comité de pilotage qui choisira le scénario et validera le plan-guide.

On est loin d'une « co-construction par les citoyens, les techniciens, les élus, dans une spirale ascendante d'où sortira un « bouquet » de projets alternatifs soumis à une votation citoyenne et aux élus, à qui revient en dernier ressort la décision » (JPC, Dauphiné Libéré, 29.1.16). Nous avons indirectement posé la question de la démarche lors des Assises citoyennes de janvier 16, en amenant une maquette du quartier et des morceaux de sucre, afin de permettre à chacun de monter son projet de réaménagement. La demande sous-jacente n'a guère été entendue. Les processus d'élaboration du projet sont classiques et à peine mâtinés d'actions visant autant à justifier l'emploi du terme de « co-construction » qu'à mettre en pratique cet engagement électoral, le premier de la majorité municipale.

**Les thèmes** ont été traités en fonction des niveaux d'échelle.

**Au niveau de la Métropole**, nous avons participé au Comité d'habitants travaillant sur l'élaboration du **Plan Local de l'Habitat** (PLH 2017-2022). Nous avons suivi les ateliers échelonnés sur l'année 2016 (logement des personnes âgées ; des jeunes et des étudiants ; besoins quantitatifs et qualitatifs ; équilibres social et résidentiel ; logement abordable ; réhabilitation de l'existant et constructions nouvelles). Nous sommes membres du Comité d'Habitants et participons à ses réunions et séances de formation.

Nous continuons à participer à la **Commission Consultative des Services Publics Locaux** (CCSPL Métro), où nous avons été reconduits. Nous avons maintenant deux représentants susceptibles d'apporter la connaissance des services délégués et d'émettre des interrogations.

A titre de membre de la CCSPL, nous avons été impliqués dans l'action sur les **Déchets**, qui a commencé début 2016 par une étude de planification visant à définir les orientations stratégiques de la politique de gestion des déchets (Schéma Directeur des Déchets 2020 / 2030). Nous avons retransmis les invitations aux groupes de travail thématiques (réduction, collecte, traitement de proximité, tri et recyclage, déchèteries, financement du service, traitement industriel des déchets organiques et des déchets à haut pouvoir calorifique, déchets d'activité économique, coopération et mutualisation de moyens). Actuellement, nous invitons les Unions de Quartier et Associations d'Habitants de Grenoble et de l'agglomération à « donner leur avis » et nous sommes inscrits au Forum du 18 novembre.

La Commission, dans un objectif d'association de Grenoble et de sa Métropole, a organisé, avec la collaboration théorique de Les Associations d'Habitants du Grand Grenoble, Lien et Ouverture (LAHGGLO), des débats sur l'**ouvrage « Grenoble, le pari de la Métropole »**, un assemblage de contributions réalisé sous la direction de Daniel Bloch et Romain Lajarge. En choisissant les sujets susceptibles d'intéresser des associations travaillant principalement sur des questions territorialisées, deux réunions publiques ont été montées, l'une faisant un état des lieux et l'autre ouvrant des perspectives. Elles ont permis d'entendre deux fois quatre contributeurs, soit près de la moitié des dix-sept auteurs. Les réunions, tenues dans la salle du Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE), ont permis de riches échanges.

**A un niveau intermédiaire entre Métro et Ville**, nous avons suivi la présentation de l'opération **Carticepe**, destinée à récolter les souhaits en vue de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). La synthèse des résultats vient d'être publiée et confirme notre impression que l'outil n'est guère adapté à son objet (rédaction du PADD, découpage en zones et écriture des règlements de zones). La quasi totalité des contributions représente en effet des projets ou des rejets et la majorité d'entre elles concerne la mobilité, qui ressort du Plan de Déplacements Urbains (PDU).

**Toujours entre Ville et Métro**, la Commission, grâce à ses membres participant à titre personnel au Comité de Suivi et d'Évaluation (CSE) du PLU de Grenoble, réanimé fin 2015, a joué un rôle dans l'élaboration du **Projet de ville pour Grenoble**, version simplifiée du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), destiné à nourrir le travail qu'engage la Métro sur son PADD, ses Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), en vue d'élaborer son PLUi. Nous avons suivi la **phase 1**, qui visait à écrire le PADD, ce qui a donné lieu à des réunions publiques (11 février, 6 avril 16) ; et produit l'ambition d'être « ville désirable et solidaire, cœur de métropole, ville en transition ». Le PADD a été débattu en Conseil Municipal le 23 mai 2016 et a donné lieu à une exposition à la Plateforme.

La Commission, en collaboration avec des professionnels, la Ville et la Métro, a saisi l'occasion de cette exposition pour monter une **formation au PLU**. Elle a été proposée aux membres du CLUQ, de LAHGGLO, des Conseils Citoyens Indépendants (CCI), et à d'autres personnes. Elle a consisté en deux séances, conduites par un militant-consultant. La première s'est tenue à la Plateforme et a consisté à présenter, sur pièces, la succession logique des éléments constitutifs d'un PLU (rapport de présentation, PADD, OAP, plan de zonage, règlements de zone), et rendu intelligible un sigle alphanumérique, tel UM-C 2.9. Après une analyse critique de l'exposition sur le PADD, nous avons expliqué la situation actuelle de

Grenoble, liée à la transition Ville - Métro et consistant à élaborer un PADD que n'a précédé aucun diagnostic territorial et qui ne sera suivi d'aucun zonage réglementaire.

La deuxième séance, tenue dans les locaux du CLUQ, avait deux objectifs : accroître la familiarité avec les documents de projection, planification et régulation territoriales ; préparer la phase 2 du Projet de ville. Elle a consisté à analyser le PLU de Grenoble, à manipuler les codes (U, A, N, E, ...), les sigles représentant des zones, des outils, des actions (ZEBC, AVAP, ZAC, PAE, DPUR, ...), et à pré-visionner les documents destinés à être le support de la phase 2 du Projet de ville.

Chaque séance a rassemblé une quinzaine de personnes, de Grenoble et d'ailleurs C'est bien plus que n'en avait réuni une séance identique, montée par la Ville et la Métro, qui comptait plus d'élus, de techniciens municipaux et métropolitains, et de prestataires que de citoyens, d'ailleurs presque tous « professionnels » (membres du CSE, militants des UQ). C'est **infinitésimal**, eu égard aux enjeux et au nombre d'habitants concernés. Comment faire travailler le citoyen sur un outil ? Il relève des manques, proteste contre des nuisances, demande des aménagements, des équipements, il veut améliorer sa qualité de vie et cela passe souvent par des actions simples, susceptibles d'être obtenues directement, par exemple en les signalant lors des tours de quartier. Comment distinguer les actions ressortant de la gestion urbaine de proximité et de (quasi) immédiateté, et celles qui dépendent de choix stratégiques à long terme supposant des processus décisionnels codifiés ? Comment distinguer l'outil de son effet ? Il y a un **effort d'innovation pédagogique** à conduire.

**La phase 2** de l'élaboration du PADD de Grenoble, qui se déroule sur le deuxième semestre 2016, vise à traduire les orientations et ambitions du PADD dans les quartiers. Lancée par un Forum, le 20 septembre, elle a consisté en trois ateliers territoriaux, travaillant sur les quartiers de Grenoble découpés suivant les territoires de la Métro. Ces ateliers ont été ciblés sur les « anciens faubourgs », c'est-à-dire les premiers quartiers créés hors les murs, sur les anciennes zones de servitudes militaires, ci-devant *non aedificandi*, après le déclassement de Grenoble en tant que « place forte », en 1921, et formant une ceinture péricentrale discontinue apparue il y a près d'un siècle et maintenant susceptible d'être requalifiée ; et sur les zones à enjeux, disposés autour de voies urbaines récentes (bd Mal Leclerc, cours de la Libération, avenue de l'Europe). La réunion de « Synthèse et partage des ateliers territoriaux » aura lieu le 5 novembre et un bilan de la démarche sur le Projet de ville pour Grenoble le 6 décembre. Ce devrait être l'occasion de **s'interroger sur les modalités des tentatives d'intégration du citoyen** à l'élaboration des outils esquissant la ville de demain.

A la demande de LAHGGLO, nous sommes allés dans une commune voisine présenter le principe des « **balades urbaines** », qui visent à créer la familiarité avec le territoire, afin de mieux inventer son avenir et de contribuer efficacement à l'élaboration du PLUi.

**Toujours entre Ville et Métro**, nous avons suivi le lancement de l'opération **Cœurs de Ville - Cœurs de Métropole (CV - CM)**, qui a présenté les contours du projet et le processus d'association des acteurs et des habitants. Cette question a été traitée par une Commission Mobilité récemment créée, théoriquement commune CLUQ – LAHGGLO. Comme l'opération comporte le réaménagement de l'axe Lyautey - Agutte Sambat - Ed Rey, une radiale située entre les villes militaires successives de la partie orientale de Grenoble et la portion radioconcentrique occidentale de la ville, le travail s'est orienté vers le report des flux de véhicules, ce qui a amené l'audition de membres de l'Association pour le Développement des Transports en Commun (ADTC), qui ont expliqué, exemples à l'appui, que des voitures s'évaporaient quand une infrastructure routière disparaissait ou perdait de sa capacité. Cela a

amené un média local (place Gre'net, 30 octobre 16), à demander : « la circulation est-elle soluble dans la piétonisation ? », à noter que « la question du report des flux de circulation et des nuisances, reste posée » et à lancer une question de fond : « la ville de Grenoble, la Métropole et le syndicat mixte des transports en commun (SMTC), les trois opérateurs du projet, ont-ils fait le bon choix ? ».

Des échanges avec des Unions de Quartier particulièrement concernées, qui ont l'une récapitulé les questions qu'amène le projet CV - CM, l'autre organisé une réunion avec le Président du SMTC, incitent à compléter cette approche des flux par une **contre-proposition** tenant compte de la morphologie particulière de Grenoble et consistant à préserver le rôle de la pénétrante visée par le réaménagement, à contourner par des voies concentriques les villes militaires orientales et la portion radioconcentrique occidentale, et à permettre ainsi l'accès au centre. Ils viennent de déboucher sur la convocation, pour ce samedi 5 novembre, d'une réunion sur la construction d'un plan de déplacement alternatif à celui de Cœur de Ville - Cœur de Métro et l'esquisse de solutions alternatives à la politique de stationnement.

**Au niveau de la ville-centre** de la Métropole, nos préoccupations ont porté sur :

**- le social :**

- le Plan Municipal de Santé : il a donné lieu à de riches séances d'information et a été adopté en janvier 2016 ;
- la démarche Ville Amie Des Aînés (VADA) : nous avons relayé cette action visant à resituer les seniors dans la vie citoyenne ;
- la pétition de l'Union des Habitants du Centre-Ville (UHCV) « Pour un centre-ville apaisé ». « Considérant que la **consommation d'alcool dans l'espace public** est devenue une source quotidienne de désordres diurnes et nocturnes (attroupements, tapages, violences) et porte atteinte à l'ordre public, nous demandons que dans le périmètre déjà défini [...], soient interdits, toute l'année de 11h00 à 05h00, et en dehors des lieux réservés à cet effet, le transport, le port et la consommation d'alcool en réunion, sur la voie publique, lorsqu'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité publique, à la commodité de passage dans les rues, à l'hygiène et à la salubrité publique. »

Le CLUQ a appuyé et diffusé cette pétition, que justifient des considérations humanitaires et urbanistiques, la déchéance alcoolique de personnes souvent jeunes, la détérioration de l'image du centre ville. La pétition n'a pas encore récolté suffisamment de signatures, mais la date limite de dépôt a été reportée et elle a déjà obtenu en partie satisfaction, avec l'allongement de la plage horaire d'interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique

**- les grands projets urbains** : notamment **l'Esplanade et Flaubert**. Nous avons évoqué ci-dessus les actions concernant l'Esplanade et nous avons pris en marche le projet Flaubert. Celui-ci concerne l'espace « mixte » situé entre les grands boulevards et la Villeneuve, et représente sans doute le plus grand et le dernier des grands projets grenoblois.

**- la valorisation des potentiels** : nous suivons les projets concernant **la Bastille**, notamment les destins des deux ex-Instituts (projet de restructuration pour l'un (adopté le 10 août 16); vente récente pour l'autre). Nous avons rencontré sur place et échangé nos connaissances avec le viticulteur qui souhaite réimplanter des vignes (étude de faisabilité en cours).

**- la prise en compte des demandes** : outre la pétition sur le stationnement et la concertation, qui a été la grande action récente du CLUQ, décrite dans le compte rendu global, nous avons soutenu les actions contre la suppression de bibliothèques et de Maison des Habitants.

Nous avons ainsi balayé de multiples thèmes et monté/descendu les échelons territoriaux.

31 octobre 2016